



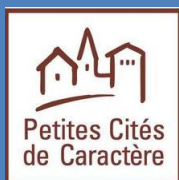
LES NOUVELLES DES LACS

JUGON LES LACS
COMMUNE NOUVELLE

N°4
JANVIER 2017

Sommaire

- Edito
- Infos communales
- Tourisme
- Social et Solidaire
- Commerce et Artisanat
- Culture
- Enfance et jeunesse
- Décisions municipales
- Mot de la Minorité
- Autour des Associations
- Animations





EDITO

2016 s'en va2017 arrive.....



Roger AUBREE
Maire de
Jugon Les Lacs
Commune Nouvelle

Un nouvel horizon s'ouvre pour nos projets

Le premier janvier 2016, naissait Jugon Les Lacs Commune Nouvelle . Un an déjà et l'impression, rassurante, d'être ensemble depuis toujours tant la symbiose entre les élus des anciens conseils municipaux de Dolo et de Jugon s'est réalisée rapidement, chacun trouvant presque naturellement sa place au sein de la nouvelle entité .

Pendant cette année 2016 nous nous sommes évertués à peaufiner notre organisation avec le concours constructif et professionnel des personnels communaux qui nous ont bien aidé dans cette mission, mission qui en fait n'est jamais terminée et qui demande une adaptation continue afin de rendre le meilleur service possible aux habitants - usagers.

Pendant cette année nous nous sommes attelés à poursuivre la réalisation de nos projets.

Certains dossiers ont avancé plus rapidement que d'autres, plus importants, plus complexes et pour lesquels nous n'avions pas, d'emblée, toutes les cartes en main. Pour autant les choses avancent positivement et j'aurai l'occasion d'y revenir lors de la cérémonie des vœux le 8 janvier.

L'année 2016 nous a également adressé des signaux très positifs qui sont autant d'encouragements pour l'avenir de notre collectivité et qui viennent très opportunément conforter les élus que nous sommes dans nos choix .

La commune a reçu pas moins de trois distinctions en 2016 dont deux nationales et une régionale : Label national « Ecoquartier 2016 », label national « Station Pêche », obtention d'une troisième fleur au concours régional de fleurissement .

Ces distinctions récompensent certes le travail accompli, mais elles constituent autant d'engagements pour l'avenir afin de rester à la hauteur des exigences.

Le 31 décembre 2016, marquera la fin, programmée, de feu la Communauté de Commune Arguenon-Hunaudaye.

Le 1^{er} Janvier 2017, sera la naissance tout aussi programmée de la Communauté de Commune Lamballe Terre et Mer.

Une page se tourne et il va nous falloir prendre toute notre place dans ce nouvel et vaste ensemble de 40 communes et 68 000 habitants.

Ne dit-on pas que la vie c'est le mouvement ? Alors inscrivons nous, sans peurs, avec optimisme et confiance, dans le mouvement qui nous est proposé et que nous avons accepté.

En rupture avec ce tumulte permanent, en ce temps de Noël, il est salutaire de prendre un temps de répit et de paix.

Je vous souhaite à tous ainsi qu'à vos familles un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Mr Roger Aubree, Maire de Jugon-les-Lacs - Commune Nouvelle,
les adjoints, le conseil municipal ainsi que tout le personnel communal vous adressent leurs

Meilleurs Vœux

pour cette nouvelle année 2017,

et seraient très heureux de votre présence

à la Cérémonie des Vœux de la Municipalité

qui prendra place

le Dimanche 8 Janvier 2017 à 11h au foyer rural



INFOS COMMUNALES

Etat Civil

Naissances

17/09/2016 - LEBRAS Augustin
24/09/2016 - GESRET Camille
10/10/2016 - LE MEE Adèle
20/10/2016 - GODARD Maël
21/11/2016 - BOUHER Hyna



Décès

14/11/2016 - BASSET Marie-Anne
15/11/2016 - COLLET Elysa
21/11/2016 - BRIENS Maryvonne
15/12/2016 - BONNET Corinne



Nouveau Site Internet



Jugon-les-Lacs
Commune Nouvelle

<http://www.jugonleslacs-communenouvelle.fr/>

Urbanisme

DEMANDE DE DECLARATION PREALABLE

Mme ALLEE Alexandra	- 3 sente du bocage	- Réfection mur
SCI d'achat gisement Lessard	- Le Guérida	- Abattage arbres
Mme COLLEU Annie	- 3 rue de la croix made Dolo	- Muret
Mr BARBANCON Jérôme	- la chapelle du bois St Igneuc	- Préau
Mr BRINDEJONC Stéphane	- 2 route de la grange St Igneuc	- Grillage
Mr TOTH Michel	- 4 rue de la marette	- Modification ouverture porte-fenêtre, réfection mur
Mr HAQUIN David	- 14 rue des forges	- Rénovation façade et toiture
Mr BRIENS Jérôme	- 7 lot du petit lou Dolo	- Clôture
Mme CHOANIER Brigitte	- Les Loges St Igneuc	- Ouverture fenêtre
Mr ANDRES Gérard	- 2 rue du bocage	- Clôture

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Mr CHAUDIN Samuel	- 1 rue des écoles	- Maison individuelle
Mr DAVIES Edward	- Le marchix	- Extension maison + piscine enterrée
Mr LECLERC et Mme BAUCHE	- rue du poudouvre	- Maison individuelle
Mr TANGUY Florian	- 11 rue des loges	- Maison individuelle
Mr BRIENS Jérôme	- 7 lot du petit lou Dolo	- Préau
Mr FELIN Hubert	- 14 bis rue de la marette	- Rénovation maison d'habitation
Mme GEMI Caroline	- lot des liseux	- Maison individuelle
Mr DAVIES Edward	- Le marchix	- Abri de jardin clôture et portail
SSI Phamaravily	- 14 rue du poudouvre	- Rénovation maison individuelle
Mr AOUTIN Jérôme	- Le Bois Léard	- Extension maison d'habitation

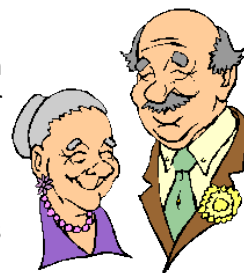
Goûter des Aînés

Inscrivez-vous au goûter des Aînés le 28 janvier 2017

Comme tous les ans le Maire et le Conseil Municipal se réjouissent de retrouver les Aînés de la commune autour d'un goûter. Venez nombreux le Samedi 28 janvier à partir de 14h30 au foyer rural de Jugon Les Lacs avec vos histoires et vos chansons pour partager un après-midi festif.

Merci de répondre au plus tard le 19 janvier au secrétariat de la Mairie au 02 96 31 61 62.

Merci de nous indiquer si vous souhaitez qu'un conseiller municipal vienne vous chercher (et vous ramener)



Rencontre des nouveaux habitants de Jugon les Lacs Commune Nouvelle et remise des livres de naissance aux nouveaux nés le samedi 4 mars 2017 à 11h à la salle d'honneur de la mairie

Permanences Mairie



PERMANENCE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Tenue à la mairie de Plénée-Jugon tous les premiers samedis du mois de 10h30 à 12h sur rendez-vous au 02 96 31 80 13.



PERMANENCE MISSION LOCALE

Contact : 02 96 85 32 67 — Rue du 10ème d'Artillerie—22100 DINAN
Permanence Mairie de Jugon les Lacs : Chantal ROUPENEL (Conseillère généraliste) Le 3ème mardi du mois de 14h à 16h30



PERMANENCE CONCILIEUR DE JUSTICE

Tenue par Mr VINCENT à la mairie de Jugon-les-Lacs tous les 2ème mardis du mois de 14h à 16h sur rendez-vous au 02 96 31 61 62.

Vente de bois

Environ 10 cordes de bois de chêne sont disponibles à la commune au prix de 190 € la corde ou bois tout venant à 160 € la corde.

Pour tout renseignement contacter la mairie de Jugon Les Lacs au 02 96 31 61 62.



Inscription liste électorale



Pour pouvoir voter en 2017, il est nécessaire de s'inscrire sur les listes électorales de votre commune avant le 31 décembre 2016, au plus tard.

Les pièces nécessaires sont : - une copie de la carte d'identité valide
- un justificatif de domicile récent.

La mairie de Jugon Les Lacs sera ouverte le samedi 31 décembre de 9h à 12h.
La mairie déléguée de Dolo sera fermée le samedi 31 décembre

Nouvelles modalités demandes de carte nationale d'identité

A compter du 1er décembre 2016, dans le département des Côtes d'Armor, les demandes de carte nationale d'identité (CNI) seront traitées selon des modalités similaires à celles en vigueur pour les passeports biométriques.

Ainsi, ces demandes seront traitées uniquement dans les 25 communes du département qui disposeront à cette date d'un dispositif de recueil permettant notamment de collecter les empreintes numérisées des demandeurs.

Liste des communes équipées Arrondissement de Dinan : Broons, Dinan, **Jugon-les-Lacs**, Matignon, Merdrignac, Plancoët, Le Mené, Ploubalay

Toutes demandes de Carte Nationale d'Identité à la mairie de Jugon Les Lacs Commune Nouvelle se fera uniquement sur rendez-vous.

Afin de faciliter ce nouveau dispositif, avant la prise de rendez-vous, il est possible de faire une pré-demande en ligne sur le site du service public.



Recensement militaire



Documents à fournir

La personne doit fournir une pièce d'identité et son livret de famille. Elle doit également joindre une déclaration dans laquelle elle indique :

- son nom, son prénom, sa date et son lieu de naissance ainsi que ceux de ses parents ;
- son adresse ;
- sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.



Label « Station Pêche », Jugon-les-lacs Commune Nouvelle prend la mouche

Lors du congrès des Stations Vertes qui a eu lieu à Savines-le-Lac le 14 octobre 2016, Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle s'est vue remettre avec 4 autres communes françaises le label « Station Pêche », un nouveau label qui résulte d'un partenariat entre la Fédération Française des Stations Vertes et la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF).

Une promenade en bord de lacs et cours d'eau est suffisante pour rappeler aux Jugonnais que leur cité est une ville d'eau. La pêche en eau douce y est une tradition, qui a été maintenue grâce au dynamisme des associations de pêche locales, à la création de la Maison Départementale Pêche et Nature, et aux actions concertées avec la Fédération Départementale (dont le président est Mr Lebranchu) et Nationale de la Pêche en France, sous l'égide et avec le support du Conseil Départemental (notamment avec Mr Le Breton), de la Communauté de Communes Arguenon-Hunaudaye et des instances politiques locales. C'est grâce à ces actions qu'ont pu se développer des initiatives fortes qui font aujourd'hui de Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle et du territoire qui l'entoure un point d'accueil exceptionnel pour les pêcheurs, au nombre de 1,5 million en France représentant un poids économique significatif.

Parmi ces actions, on peut citer :

- l'entretien et l'aménagement des plans d'eau pour faciliter les accès, permettre la reproduction piscicole, favoriser la diversité des espèces et la protection des milieux,
- l'information, la formation et l'éducation auprès du public via des expositions, des cours et des séances de découverte ou d'apprentissage,
- le balisage des lieux de pêche et leur aménagement en parcours labellisés

Les acteurs de la pêche à Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle ont aussi eu l'intelligence de travailler avec d'autres partenaires essentiels de l'économie touristique tels que l'Office de tourisme dont les techniciens sont formés à la pêche et à la vente de carte, et aussi avec les hébergeurs, ceux qui ont accepté d'adapter leur offre aux exigences de séjour des pêcheurs.

Ce n'était donc qu'une question de temps pour que la Fédération Nationale de la Pêche en France, qui promeut la pratique de la pêche en œuvrant pour la protection, la connaissance et la mise en valeur des milieux aquatiques, croise le chemin des Stations vertes, un réseau de cités associées autour du développement durable et de l'écotourisme et dont Jugon-les-Lacs Commune nouvelle fait partie depuis presque 50 ans.

Pour devenir « Station Pêche » une destination doit en premier lieu être une Station Verte, répondre à une charte qualité articulée autour de 10 engagements (voir encadré) et remplir au moins 25 des 30 critères du référentiel établi par le comité de suivi national entre la FNPF et les Stations Vertes.

Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle, qui réunit haut la main toutes les qualifications requises, peut être fière d'être non seulement la première « Station Pêche » de Bretagne mais sans aucun doute la figure de proue des 5 premières « Stations Pêche » de France.

L'obtention du label n'est certainement pas une fin en soi. Ce label représente une feuille de route et une motivation pour pousser tous les partenaires à parfaire l'offre et les services de pêche, pour améliorer la qualité des milieux halieutiques, et pour hisser tout le territoire au rang des lieux de pêche privilégiés qui comptent en France et en Europe.

Les 10 engagements Station Pêche

1. Proposer des parcours de qualité gérés par la pêche associative
2. Proposer un service de conseil et d'information touristique sur la pêche
3. Proposer un hébergement qualifié « pêche » et une restauration ouverte à l'année (ou en cohérence avec la fréquentation touristique)
4. Disposer de commerces et services adaptés aux pêcheurs
5. Disposer d'une offre de loisirs de pleine nature
6. Avoir un programme d'animations sur la pêche et les milieux aquatiques
7. Proposer une offre à destination des familles
8. Favoriser l'accessibilité tarifaire pour tous
9. Être engagé dans la démarche « Ecotourisme Station Verte »
10. Mettre en place une organisation performante pour coordonner et animer la Station Pêche

Label éco quartier 2016



Depuis 2012, la démarche EcoQuartier accompagne les collectivités locales dans toutes les étapes de leur labellisation, cette année, ce sont 31 EcoQuartiers qui ont été distingués. 19 projets en chantier dans 10 régions françaises ont obtenu la distinction « Étape 2 - engagés dans la labellisation ». Dont Jugon Les Lacs commune nouvelle pour l'aménagement du centre bourg et notamment l'îlot de la Poste.



Remise du Label EcoQuartier 2016 étape 2, décerné le 8 décembre 2016, Campus Jussieu Paris Vème avec Mr KEURMEUR Denis élu, Mme COSSE Emmanuelle ministre du Logement et de l'Habitat durable) et Mme GUINIO Nadine agent administratif.

SOCIAL ET SOLIDAIRE

Conférence : Conduire à tout âge

La conférence "Conduire à tout âge" qui s'est déroulée le 13 décembre en partenariat of le Conseil Départemental, le CIAS de la CCAH, le CLIC de Lamballe et la commune de Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle a rassemblé environ 60 personnes dans une ambiance certes conviviale, mais cependant studieuse et attentive. Les animateurs du Conseil départemental, MM Charles et Lebert, des professionnels de la sécurité routière ont sensibilisé sans dramatiser les participants aux problèmes auxquels les seniors peuvent être confrontés face à la conduite en voiture.

Dr Lotton, gériatre à l'hôpital de Dinan a ensuite développé les effets du vieillissement sur la conduite (vue, audi-



tion, réflexes, fatigue) et alerté sur l'usage de certains médicaments. Mr Brunet, de l'auto-école de Plélan-le-Petit, a actualisé les connaissances, notamment sur les nouveaux panneaux et a répondu aux questions que certains se posent sur les entrées en rond-point et l'insertion sur une quatre-voies. La session s'est terminée par des échanges autour d'un rafraîchissement. Les participants ont pu s'inscrire dans des ateliers gratuits pour mettre en pratique les enseignements de la conférence.

Le Père Noël est passé à l'EHPAD



Il faut dire que le mois de décembre est bien chargé pour le Père Noël, en

particulier à partir du 15 décembre, 10 jours avant Noël. Imaginez la pression pour prendre en compte toutes les lettres et les requêtes particulières qu'il reçoit du monde entier et qu'il se doit de satisfaire. C'est la raison pour laquelle il a pris un peu d'avance en rendant visite aux résidents de l'EHPAD lors du repas de Noël. Une surprise qui a réjoui les résidents mais qui a pris de court la directrice de l'EHPAD, Mme Bazin, qui n'en est pas encore revenue.



Une belle participation au téléthon 2016, le club des Lacs, les vétérétistes, les anciens combattants, les pompiers, et bien d'autres encore ont animés la place du Martray.



COMMERCE ARTISANAT PROFESSIONS LIBERALES

Sage femme

Delphine LEMAITRE

Installation d'une sage-femme libérale au 1er janvier. Delphine LEMAITRE s'installe dans les locaux de l'ancienne gendarmerie au 26 rue de Penthièvre. Elle assurera du suivi gynécologique à tout âge, du suivi de grossesse, des cours de préparation à la naissance, de la rééducation périnéale..

Contact : 06 63 01 53 89

d.lemaitre.sf@gmail.com

Nouvel artisan



Elysarose Label Crêperie Gourmande

Félicitations à Nathalie Ganne, sa famille et son équipe, propriétaire de la crêperie « **L'Elysarose** », qui ont obtenu le label « Crêperies Gourmandes » et la marque qualité tourisme décernée par le ministère en charge du Tourisme, qui certifie la conformité aux règles d'hygiène et de sécurité avec le contrôle régulier des prestations.



Auberge de l'Ecu



Le restaurant sera ouvert le dimanche 1er janvier le midi pour le repas du nouvel an. Menu unique, sur réservation au 02 96 34 83 60

Formule du midi

Entrée + plat + dessert + café : 13.50 €

Entrée + plat ou plat + dessert : 11.50 €

Plat seul sur place : 8 € à emporter 6 €

Nouveau Snack sur place ou à emporter

Maxi burger frites : 12 €

Burger frites : 8 €

Bruschetta (savoyarde, bretonne, chèvre) salade : 12 €

AFFAIRES CULTURELLES



Les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) auront lieu du 31 Mars au 2 Avril 2017



Cérémonie du 11 novembre

Exposition guerre 14-18



Exposition festival Off

L'enfant qui mesurait le monde



À Kalamaki, île grecque dévastée par la crise, trois personnages vivent l'un près de l'autre, chacun perdu au fond de sa solitude. Le petit Yannis, muré dans son silence, mesure mille choses, compare les chiffres à ceux de la veille et calcule l'ordre du monde. Maraki, sa mère, se lève aux aurores et gagne sa vie en pêchant à la palangre. Eliot, ar-

chitecte retraité qui a perdu sa fille, poursuit l'étude qu'elle avait entreprise, parcourt la Grèce à la recherche du Nombre d'Or, raconte à Yannis les grands mythes de l'Antiquité, la vie des dieux, leurs passions et leurs forfaits... Un projet d'hôtel va mettre la population en émoi. Ne vaudrait-il pas mieux construire une école, sorte de phalanstère qui réunirait de brillants sujets et les préparerait à diriger le monde ? Lequel des deux projets l'emportera ? Alors que l'île s'interroge sur le choix à faire, d'autres rapports se dessinent entre ces trois personnages, grâce à l'amitié bouleversante qui s'installe entre l'enfant autiste et l'homme vieillissant.

La guerre des Lulus



L'offensive de l'armée allemande au nord-est de la France jette des milliers de villageois sur les routes. Dans le désordre ambiant, quatre enfants, Lucien, Lucas, Luigi et Ludwig, sont oubliés lors de l'évacuation de leur orphelinat. Bientôt, ils se retrouvent isolés derrière la ligne de front. Livrés à eux-mêmes en territoire ennemi, ils s'organisent pour survivre... Lucas, Lucien, Luigi et Ludwig sont quatre pensionnaires de l'orphelinat de l'abbaye de Valencourt en Picardie. Tout le monde les surnomme les Lulus. En cet été 1914, lorsque l'instituteur est appelé comme tant d'autres sous les drapeaux, personne n'imagine que c'est pour très longtemps. Et les Lulus ne se figurent évidemment pas une seconde que la guerre va déferler sur le monde finalement rassurant qu'ils connaissent. Bientôt, le fracas de l'artillerie résonne dans le ciel d'été. Il faut partir, vite. Mais lorsque la troupe évacue l'abbaye manu militari, les Lulus, qui ont une fois de plus fait le mur, manquent à l'appel. Sans l'avoir voulu, ils se retrouvent soudain à l'arrière des lignes allemandes.

NOS HORAIRES

Pour tout renseignement appeler le 02 96 31 63 44 pendant les heures d'ouverture.

hors vacances scolaires

Mardi 17h-19h

Mercredi 10h -12h et 15h30 -18h30

Vendredi 17h -19h

Samedi 10h30 -12h30

Pendant vacances scolaires

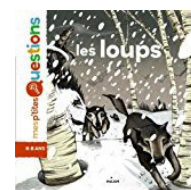
Mercredi 10h-12h et 15h30-18h30

Samedi 10h30-12h30



la Bibliothèque se refait une petite beauté pour commencer l'année 2017. Des travaux de peinture vont être effectués en début d'année et du mobilier en carton neuf (made in Jugon-les-lacs Commune Nouvelle) va être installé. Il y aura donc une fermeture exceptionnelle du vendredi 6 au lundi 16 janvier inclus (à noter qu'elle ferme également une semaine pendant les vacances de Noël).

Ces trois ouvrages sont disponibles à la bibliothèque et peuvent être réservés.



Les Loups

'Si les loups ne peuvent plus nos bois et nos campagnes, ils sont toujours bien présents dans nos contes et comptines et traversent nos imaginaires comme naguère, les plaines enneigées. Les loups ne mangent ni les enfants, ni leur grand-mère. Dès la préhistoire ils étaient domestiqués. De la même famille que les chiens, il n'est pas plus méchant... mais bien plus sauvage. C'est quoi la différence entre un chien et un loup? Est-ce que les loups sont méchants? Où est-ce qu'ils habitent? Comment font-ils pour vivre tout le temps dehors? Pourquoi les loups ont de grandes dents? Est-ce qu'ils peuvent mordre très fort? Qu'est-ce qu'ils mangent? Est-ce qu'ils courent vite? Comment font-ils pour ne pas se perdre?...'

NOS ATELIERS

Samedi 28 Janvier 2017 : Animations culturelles en anglais pour les Ados/ Adultes de 11h15 à 12 h15 avec Suzanne Batley (gratuit sur inscription à la bibliothèque)

Samedi 04 Février 2017 : Atelier scrapbooking de 10h30 à 12h30 (gratuit sur inscription à la bibliothèque)

Samedi 25 Février 2017 : Animations ludiques en anglais pour les Enfants de 11h15 à 12 h15 avec Suzanne Batley (gratuit sur inscription à la bibliothèque)

Samedi 04 Mars 2017 : Atelier scrapbooking de 10h30 à 12h30 (gratuit sur inscription à la bibliothèque)

Jedi 16 Mars 2017 : Club de lecture de 18h à 19h30 : « les coups de coeur des lecteurs » (gratuit)

Samedi 25 Mars 2017 : Animations culturelles en anglais pour les Ados/ Adultes de 11h15 à 12 h15 avec Suzanne Batley (gratuit sur inscription à la bibliothèque)

Samedi 8 avril 2017 : Spectacle gratuit « Le chevalier Charrette » avec Dominique Bussonais de 11h à 12h à la Salle de la petite Chaussée sur inscription.

Belles fêtes de Noël à tous et une très bonne année 2017.

L'équipe de la bibliothèque

Ecole publique

Sur les traces des poilus

Afin de préparer l'exposition sur la guerre 14-18 présentée à l'église de Jugon début novembre, les CM1-CM2 se sont intéressés aux soldats jugonnais morts pour la France lors de la Grande Guerre. Ils ont étudié le monument aux morts de la commune, et ont découvert le superbe vitrail de l'église Notre-Dame.



Cross du collège

Le mardi 17 octobre, les CM2 ont participé au cross organisé par le collège Louis de Chappedelaine de Plénée Jugon. Nous félicitons tous les élèves pour leur participation et particulièrement



Mathis Macé (3ème garçon), Gwendoline Haquin (1ère fille) et Justine Noël (3ème fille).

Des artistes à l'école

Peintres, sculpteurs, photographe et luthier sont venus présenter leur travail aux élèves de l'école le jeudi 10 novembre. Suite à cette journée riche en découvertes, les élèves se sont engagés en classe dans un travail de création artistique

Sabres et plumes : pirates et corsaires...

Saint-Malo n'a plus de secrets pour les élèves de CM1 CM2. Ils y ont retrouvé les élèves de l'école de la Bouillie le 7 Octobre pour une visite de la ville et d'une maison d'armateur.

Le travail en classe se poursuit par des séances d'escrime, la préparation d'un défi lecture et des ateliers d'écriture autour de l'univers des pirates et corsaires



Ecole privée St Yves



Jeudi 10 novembre, les élèves de l'école Saint-Yves ont vécu une journée à l'heure anglaise, « The English Day ». Pour l'occasion, tous les écoliers ont revêtu la tenue traditionnelle anglaise. Ils ont ainsi démarré la journée par un petit déjeuner typiquement anglais (tea, beaon, œufs...). Les enfants des différentes classes ont ensuite réalisé un blason pour l'école, avant d'écouter Peter Batty présenter son pays d'origine et répondre à de nombreuses questions... La journée s'est poursuivie par divers ateliers menés dans la langue de Shakespeare.

Dans le cadre du projet pédagogique « Je parraine mon arbre » mené avec « La maison pêche et nature » de Jugon les Lacs Commune Nouvelle, les élèves de cycle 3 ont suivi leur première séance le lundi 7 novembre. Le thème de cette première sortie était la découverte de la forêt en automne. Rendez-vous avait été pris en forêt de la Hunaudaye pour une petite randonnée afin d'y découvrir l'écosystème forestier ainsi que la faune et la flore, en compagnie de l'animateur Benjamin



Répétitions, déguisements, danses ... sont au menu de cette fin d'année à l'école afin de préparer le spectacle de Noël qui a lieu le vendredi 16 décembre à la salle des fêtes de Tramain. Des petites sections au CM2, tous se préparent à tenir leur rôle et à clôturer en beauté la fin de cette première période.

Conseil Municipal des Enfants

Depuis le mois d'Octobre 2016 de nouveaux(elles) conseillers(ères) municipaux(pales) enfants ont été élu(e)s et le Conseil Municipal Enfants a commencé à travailler sur de nouvelles actions et de nouveaux projets.

Pour rappel la campagne électorale enfants a démarrée en Septembre 2016

Vendredi 23 Septembre 2016 : Ecole St Yves et Ecole de la Marette : Information sur le CME auprès des classes de CM1, animée par Gladis RENAULT l'animatrice du CME, accompagnée d'élus(e)s adultes

Lundi 03 Octobre : Chaque candidat a remis son « Acte de candidature » au directeur/directrice de l'école

Mercredi 05 Octobre : Démarrage de la campagne électorale : remise des « affiches de campagne » et affichage dans les écoles et à la mairie

Vendredi 14 Octobre: Elections à la salle d'honneur de la mairie

Jeudi 20 Octobre: à la salle d'honneur de la mairie : présentation officielle du Conseil Municipal Enfants aux élu(e)s du Conseil municipal.

Constitution du CME 2016-2017 : 15 Conseillers (ères) Municipaux enfants

7 nouveaux enfants ont été élus Classes de CM1	Renouvellement de mandat Classes de CM2	Renouvellement de mandat Classes de 6ème
Julian Piau Manon Berhault, Tim Bouricand, Valentin Carro, Romane Georgelin, Mathys Gicquel, Inès Lemée,	Léo Busnel-Vergier, Anaëlle Crestel, Émilien Cormand,	Valérien Aoutin, Lison Badouard, Joris Bézard, Maxence Pilch, Owen Pilch,



Le CME va permettre aux jeunes conseillers (ères) de proposer, défendre des projets et de les mettre en œuvre sur la commune, il vise également d'autres objectifs fondamentaux comme :



- .Devenir acteurs de la vie communale
- .Privilégier le dialogue entre les élus adultes et les élus enfants
- .Représenter les autres enfants de la commune nouvelle
- .Se former à la prise de parole
- .Apprendre à élaborer un projet de l'idée à la réalisation
- .Développer leur sens civique et de citoyenneté
- .Apprendre la tolérance et le respect
- .Prendre des décisions...

Il se réunit en moyenne 1 fois par mois à la salle d'honneur de la mairie, l'encadrement est effectué par 1 animatrice diplômée accompagnée d'élus(e)s adultes. Après deux réunions les élu(e)s enfants ont déjà réfléchi à différents projets à mettre en place. Ils souhaitent mettre en œuvre ce qu'ils appellent des « petits projets » c'est-à-dire des projets qui peuvent être réalisés rapidement (1 par mois) et des « grands projets » qui demandent plus de travail et qui seront présentés pour validation au conseil municipal adulte. Les informations concernant les réunions et les projets seront relayées par la presse, sur le site de la commune nouvelle et parfois par des affichages dans les commerces.

Quelques pistes actuelles de projets sont en réflexion, en cours d'élaboration : rencontre avec des enfants de Lenzkirch et voyage en Allemagne ; pour les fêtes de Noël ramasser du houx et le distribuer à la population ; Organiser un carnaval ; Ramasser les objets polluants sur la commune ; Créer un foyer des jeunes ; Construire un refuge pour les animaux abandonnés ; salle multisports et skatepark ; Refaire les abribus (réparer et décorer) ; Cours de couture ; faire venir un cirque sur la commune ; installer des Poteaux de rugby sur un terrain de foot....

Voilà pleins d'idées généreuses qu'il va maintenant falloir débattre, valider et mettre en œuvre. Affaire à suivre !!!!

Temps d'activités périscolaires



Remise d'une canne à pêche à tous les enfants scolarisés à Dolo, offerte par la fédération départementale de pêche.



Stand des Temps d'Activités Périscolaires au Marché de Noël Fermier. Ventes des bricolages des enfants au profit de la Maison Escargot de Plédéliac.

DECISIONS MUNICIPALES

Résumé des conseils municipaux de septembre, octobre et novembre

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux sont consultables en mairie et disponibles sur le site internet

Finances

Subvention Comité des Fêtes de Saint-Igneuc de 300 € pour financer l'animation du bal du 14 juillet 2016.

Subvention école privée pour l'utilisation de la piscine de 182 € (7 séances à 26 €).

Participation frais repas élèves scolarisés en classe CLIS (différence entre le prix du repas commune et hors commune pour les élèves de notre commune fréquentant une classe CLIS ou ULIS) Ce montant s'élève à 0.75€ par repas à Plénée-Jugon, soit pour un montant de 281.25 €.

Reconduction contrat de maintenance logiciel bibliothèque : 345 € HT.

Harmonisation des taux d'imposition

La première année d'existence de la commune nouvelle, des taux d'impositions différents de taxe foncière sur les propriétés bâties, et non bâtie, de taxe d'habitation peuvent continuer à s'appliquer sur les territoires des communes préexistantes. Application de la procédure d'intégration fiscale de plein droit sur douze années pour les taxes susceptibles de relever de cette possibilité et sur la base d'une politique d'abattement de droit commun pour la taxe d'habitation.

Harmonisation des exonérations des taxes locales

Exonération à 100 % sur le foncier bâti pendant une durée de 2 ans les entreprises :

- lors de création d'entreprises
- reprise d'entreprises industrielles en difficulté

-création ou reprise d'entreprises industrielles en difficulté
-dégrèvement aux jeunes agriculteurs pour une durée de 3 ans sur le foncier non bâti.

Approbation du programme prévisionnel d'actions de prévention des inondations (papi) du bassin versant de l'arguenon pour l'année 2017

Fixation du tarif assainissement pour l'année 2017 (part communale)

Pour Jugon Les Lacs : Maintient le tarif assainissement pour l'année 2017 de la manière suivante (identique au tarif 2015 et 2016) :

Part fixe HT : abonnement diamètre 15 mm : 22.10 €

Part Proportionnelle HT : le m3 1.30 €

Tranche supérieure à 3 000m3 : 0.65 € le m3

(Pour information, un abonné paie également la part de l'exploitant (Saur France) qui s'élève en 2016 à 19.54 € pour l'abonnement, le m3 à 0.977 € (tranche supérieure à 3000 m3 : 0.689 €).

Pour Dolo : Augmentation du tarif comme suit :

Part fixe HT : abonnement diamètre 15 mm : 39.65 €

Part Proportionnelle HT : le m3 1.26 €

Exonération taxe foncière sur les projets de maison de santé labellisées par l'agence régionale de la sante

Achats & Ventes

Vente de la Maison 30 rue de Penthièvre au prix de 30 000 € la propriété dispose d'un local commercial au Rez de Chaussée car l'acquéreur va installer un magasin et permettre ainsi de compléter l'offre commerciale de ce secteur.

Acquisitions immobilières :

- propriété située au 15 rue de Penthièvre : 85 000 €
- propriété située au 1, Rue Saint-Etienne : 72 000 €
- Autre partie de la propriété SAVIN : 14 000 €
- Locaux actuels du cabinet médical : 180 000 € HT

Achat de terrain et programme de construction de la maison de Santé

Acquisition d'une parcelle à ZA les 4 routes pour un montant de 25 000 € HT

Elections

BUREAU DES ELECTIONS :

Le Préfet a accepté une année transitoire (2017) pour la répartition des bureaux de vote qui sont maintenus selon les limites géographiques des anciennes communes comme suit :

Bureau 1 : JUGON LES LACS, lieu de vote : Foyer Rural 1 200 électeurs

Bureau 2 : DOLO, lieu de vote : mairie de Dolo 400 électeurs

A compter de 2018, il conviendra de regrouper le lieu de vote à la commune siège pour les 2 bureaux et de procéder un rééquilibrage du nombre d'électeurs par bureau de vote en réalisant un redécoupage géographique.

Travaux & Aménagement

RD 16 et 60 : Travaux de sécurité routière

plan de financement suivant : (6 683 € HT plateau ralentisseur et divers aménagements, 1 961.90 € HT signalisation horizontale et verticale) pour un total de 8 644.90 € HT (part département : 2 693 € et part commune : 5 951.90 €)

Réhabilitation du réseau d'eau pluviale: 5 017.40 € HT pour la réfection de canalisation sur le réseau d'eau pluviale.

Viabilisation de deux lots à bâtir sur Dolo

- *eau potable et assainissement* : branchements assainissement : 2 227.27 € HT et eau potable : 1 320.32 HT
- *Syndicat Départemental d'Energie* : 1 930 € TTC

Nettoyage du terrain dans la zone des Vallées 6 180 € HT

Création d'une zone humide au Lou : mesures compensatoires relatives à l'aménagement des berges de l'Etang : 2 130 € HT

Plantations dans le Lotissement des Liseux 4 Tranche : 11 670.20 € TTC

Achat matériel de désherbage mécanique (engagement label « zéro phyto ») 2 065.50 € HT (Participation agence de l'eau: 1 032.75 €, Charge collectivité : 1 032.75 € HT)

Curage de Douves : montant total de 2 302.04 HT.

Bibliothèque : peinture : 1 830 € HT et achat de 2 meubles en carton : 310 €

Changement de module planification à distance du chauffage du Foyer Rural: 3 781.70 € HT.

Résultat appel d'offre programme voirie 2016 : Entrepise colas retenue pour montant de 115892.95 € HT

Borne incendie St Igneuc : 2110 € HT.

Devis réparation horloge église de Dolo 1237.50 € HT.

Devis dégraissage et dépoussiérage bâtiment public

Cet entretien est obligatoire tous les ans.

Début 2017 : dégraissage et dépoussiérage de l'ensemble des bâtiments, 3834 € HT,

En 2018, dégraissage des cuisines des deux salles des fêtes pour un montant de 801 € HT

Devis réparation jeux école de Dolo 5 317.44 € TTC.

Lotissement des Liseux 4 T : devis du Syndicat Départemental d'Energie : fourniture et la pose de 2 lampadaires supplémentaires au lotissement des Liseux 4 T pour un montant de **4 000 € TTC** (part commune : 2 400 €)

Urbanisme

Adhésion au pôle instructeur des autorisations du droit des sols de Lamballe Communauté

L'instruction du Droit des Sols par les services de l'Etat se termine le 31 décembre 2016 et qu'il convient d'adhérer au service proposé par Lamballe Communauté.

Constitution de la CLAVAP (Commission Locale de l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine)

Elus de la commune de Jugon les lacs :

- Roger AUBREE, Éric MOISAN, Carine BANNIER, Philippe CLEMENT. Philippe SIMON, Brigitte NIQUETTE, Yannick LOMINE, Daniel HAMON.

Modalités de concertation de l'AVAP : registre de suggestions à disposition du public en mairie, réunion publique et informations dans le bulletin municipal et sur le site internet).

Approbation du programme prévisionnel d'actions de prévention des inondations (papi) du bassin versant de l'arguenon pour l'année 2017

Aménagement circulation stationnement du bourg de Jugon Les Lacs, étude de M. Filoche de l'ADAC

Un schéma directeur des zones de circulations apaisées a été réalisé. Les grands principes de ce schéma sont les suivants :

- mise en place d'une zone de rencontre dans le centre historique,
- passage en zone 30 d'une très grande majorité des voies du bourg,
- des entrées d'agglomérations fixées sur certaines voies communales dépourvues de panneaux.
- généralisation des priorités à droite dans l'agglomération.

Démarches à poursuivre

- valider le projet de schéma directeur et la démarche de généralisation des zones de circulation apaisées en ville
- valider la mise en place d'entrées de villes sur certaines voies dépourvues de panneaux,
- étudier les aménagements provisoires aux entrées de bourg sur la rue de Penthievre pour casser la vitesse et d'autoriser la mise en place des d'une zone apaisée « 30 » générale en centre bourg,
- valider le passage du carrefour rue de l'Eglise / rue de la mairie en priorité à droite sans aménagement.

Affaires scolaires

Achat copieur école Dolo : acquisition : 975 € HT maintenance 414 € / 1000 copies

Devis informatique Ecole de Dolo : Sté Proxlan : 1 858.27 €

Questions diverses

Désignation des délégués au Syndicat d'Eau Caulnes-La Hutte-Quélaron

- délégué Titulaire : Daniel HAMON
- délégué suppléant : Francis JOUFFE
- délégué supplémentaire titulaire Jacky GILLET

Installations classées Avis favorable au Projet de parc éolien sur la commune de Trédias

Avis sur la modification des limites d'arrondissements
avis défavorable au découpage des arrondissements proposés par M. le Préfet des Côtes d'Armor car il déplore le rattachement à la Préfecture de Saint-Brieuc qui va engendrer une perte de proximité sur les dossiers avec les élus et les services.

Convention avec centre de gestion 22

Etude d'organisation et accompagnement du service technique et accompagnement à la réalisation d'un règlement intérieur :

Proposition d'une nouvelle convention pour un montant de : 170 h x 65 € = 11 050 €.

Mobilier Urbain : les bancs et tables seront installés par les Services Techniques au printemps prochains aux 4 lieux suivants : EHPAD, Place de la Poste, Liseux, Vau de Hy. 1 288.87 € HT (fourniture de bois) et 2 295.00 € HT (métallerie)

Parking Vélo il sera installé à l'angle de la Pharmacie.

Le projet « support d'aide à la visite » des Petites Cités de caractère estimé à 3664€ pour la réalisation graphique et l'impression de 5000 exemplaires du support

Renouvellement contrat fourrière animale coût 0.68 € par habitant.

Fleurissement : 3^{ème} fleur accordée à la commune

Le mot de la minorité

Le projet de nouvelle Mairie en cours place du Martray

La majorité du Conseil Municipal a décidé d'acheter trois bâtiments à proximité de la Mairie pour 188 000€ (frais inclus). Pour réaliser cet achat, Mr Le Maire n'a pas respecté ses promesses :

1°- Il s'était engagé à réaliser une étude de faisabilité du projet avec tous ces bâtiments avant de demander au CM de se prononcer sur l'achat (CM 9 juillet 2015). Cette étude n'a jamais été réalisée.

2°- Il s'était engagé à ne pas acheter sans subventions (Vote du budget CM 14 avril 2016). Celles-ci ont été refusées mais l'achat a quand même été effectué.

Pourquoi voter contre l'achat de ces bâtiments ?

1°- La rénovation de la mairie va créer un ensemble peu fonctionnel (espaces inutilisés, bureaux difficiles à aménager, couloirs nombreux) générant un coût de fonctionnement très élevé ;

2°- L'obligation d'adapter les bâtiments existants aux contraintes imposées pour recevoir du public va augmenter les coûts de rénovation ;

3°- Aucune consultation du personnel n'a eu lieu avant l'achat alors que leurs conditions de travail vont changer (majorité des bureaux orientés au Nord) ;

4°- Le coût global (achat+travaux) va être exorbitant, probablement proche de 1,5 Million d'euros.

Notre proposition était la suivante : transformer la Mairie actuelle en maison des associations regroupant l'office de tourisme, une salle d'exposition, la salle de danse rénovée et agrandie, des bureaux et une salle de réunion pour les associations et les permanences extérieures, le tout avec une mise aux normes globale (wc, vestiaires...). L'office de tourisme actuel serait utilisé pour agrandir la bibliothèque

Pour la Mairie, construire un équipement neuf sur le terrain de l'ancienne gendarmerie nous paraissait la meilleure solution.

La majorité affirme que notre proposition entraînerait une désertification de la place du Martray. A notre avis, c'est inexact car les associations assureront un flux régulier. Au contraire, le développement du numérique va diminuer le nombre de passages en mairie, les jeunes notamment effectuant de plus en plus leurs démarches administratives par internet.

Le meilleur moyen d'assurer l'attractivité de la Place du Martray est de l'embellir en la rénovant et en attirant de nouveaux commerces. Nous nous permettons de rappeler que selon la majorité municipale actuelle et une partie de la population, le déplacement de la supérette devait nuire aux commerces de la place du Martray.

On assiste exactement au contraire. Par exemple, la fréquentation de CHARITY SHOP s'est accrue depuis la création de CARREFOUR EXPRESS.

Nous sommes donc persuadés que seule une véritable restructuration de la place du Martray entraînera sans aucun doute sa redynamisation.

AUTOUR DES ASSOCIATIONS

Interassociation la dulcinéenne

L'inter-association dulcinéenne s'est réunie le 12 novembre dernier pour son assemblée générale annuelle afin de faire un bilan sur la fête de la musique 2016 et sur l'année en globalité qui est très satisfaisant, ainsi que pour le repas de « remerciement des bénévoles ».



Je tenais à remercier les personnes qui ont participé en amont,

aux journées de travail (plusieurs samedi en l'occurrence) ainsi que celles qui s'investissent tout au long de l'année, sans oublier tous les bénévoles qui sont présents les jours d'avant, pendant la fête et le jour d'après, le tout dans un esprit de convivialité.

Nous tenons également à remercier les artisans locaux, la commune et la communauté de communes qui sont pour nous, d'un grand soutien que ce soit matériel ou financier dans la réussite de notre fête qui est devenue incontournable au-delà des limites de notre département.

Au vu du succès que nous avons eu encore cette année, des musiciens des chanteurs nous contactent déjà pour venir se produire chez nous en 2017, ce qui nous booste encore plus pour la prochaine édition.

La fête de la musique 2017 aura lieu le mercredi 21 Juin à 18h00

Pour nous contacter soit par mail daniel.crespel22270@orange.fr, ou par téléphone (06.89.98.24.10) ou auprès des personnes du bureau. L'ensemble du bureau de l'Inter-Association Dulcinéenne vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2017.



Comité des Fêtes Dolo

Le comité des Fêtes de Dolo remercie tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de toutes les manifestations organisées en 2016. Je souhaite la bienvenue à toutes les personnes qui souhaitent rejoindre l'association.

Agenda :

28 janvier : Assemblée générale et soirée repas pour les bénévoles

18 février : Fagotterie

12 mars : Courses cyclistes

Bonne fêtes de fin d'année à tous et meilleurs vœux pour 2017.



Comité de jumelage 40ème anniversaire à Lenzkirch



Les habitants de Lenzkirch ont invité ceux de Jugon les Lacs Commune Nouvelle à passer une semaine outre-Rhin, **du 1er au 8 août 2017**.

Toutes les personnes de la commune nouvelle sont conviées, et peuvent s'inscrire ou se renseigner dès à présent auprès des membres du Comité de Jumelage.

Suivez nous sur facebook : Comité de jumelage Jugon Les Lacs/Lenzkirch

Contact : Comitedejumelage.jugonleslacs@hotmail.fr

Entente des Lacs Football Club

	Equipe A	Equipe B	Equipe C
15/01/17	Va à Broons B	Va à Penguilly B	Recoit Trémoré C
22/01/17	Recoit Plouasne B	Recoit Plestan	Va à Plumaugat B
05/02/17	Va à Plumaudan	Va au Gouray	Recoit Penguilly C
26/02/17	Recoit Trémoré B	Recoit Hénansal B	Va à Loscouet B
12/03/17	Exempt	Va à Bréhand C	Va à Merdrignac C
19/03/17	Recoit Plumaugat	Recoit Saint-Aaron	Recoit Lanrelas C
02/04/17	Va à Evran B	Va à Trégomar	Va à Illifaut B
09/04/17	Recoit Caulnes	Recoit Landéhen B	Recoit Saint-Vran
23/04/17	Va à Loscouet	Va à Saint-Jacut	Va à Caulnes C
14/05/17	Recoit Trélivan B	Recoit Plédéliac C	Recoit Collinée B
21/05/17	Va à Trevron	Va à Collinée	Va à Saint-Jacut B

GJV : Tournoi Futsal

Le GJ des Vallées innove cette année et proposera le week-end du 6 au 8 janvier 2017 son premier tournoi de Futsal (Challenge André Hosdez) qui aura lieu à la salle omnisport de Plénée-Jugon. Un tournoi seniors sera proposé le vendredi et les jeunes seront à l'honneur le samedi et le dimanche avec des tournois U6/U7, U8/U9, U10/U11 et U12/U13. Le club invite donc la population Dulcinéo-Jugonnaise à venir supporter ses équipes de jeunes tout au long du week-end.

Maison Pêche et nature



Atelier Pêche et Nature pour les 8 à 12ans, cette école de pêche se déroulera tous les mercredis après-midi du 8 Mars au 7 Juin 2017. Pour apprendre des techniques de pêche des poissons blancs, carpes et carnassiers tout en s'amusant, 50€ les 12séances, limité à 7 places, inscriptions indispensables au 02.96.50.60.04

Barbotons dans la rivière Le 13 Février, La Maison Pêche et Nature ouvre ses portes aux tout petits : Barbotons dans la rivière est un espace ludique et interactif en intérieur pour faire découvrir les milieux aquatiques aux enfants de 1 à 6ans. Cet événement qui reçoit le soutien de l'agence de l'Eau est entièrement gratuit, alors n'hésitez pas et venez faire vos curieux de nature. Ouvert du Lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 pendant les vacances scolaires. Du 27 février au 10 mars: du lundi au vendredi de 14h30 à 17h30.

Ouverture pêche de la truite L'AAPPMA de Jugon-Les-Lacs et La Maison Pêche et Nature vous annoncent l'ouverture le 11 Mars 2017 à 8h00, pour rappel le prélèvement est limité à 6 truites d'au moins 23cm. Bonne ouverture à tous!



Station Sport Nature

Les activités des adhérents de la Station Sports Nature reprendront le mercredi 8 mars pour les enfants et le vendredi 31 mars pour les adultes (au passage à l'heure d'été). D'autre part, il est toujours possible, pour les adhérents majeurs autonomes, d'utiliser les différentes embarcations (voile, paddle, kayak, aviron) mises à leur disposition aux horaires d'ouverture de la Station et ce, même durant la période hivernale (la Station sera fermée durant les vacances de Noël). La Station Sports Nature organisera son loto le jeudi 30 mars à 14h00 à la salle des fêtes de Plédéliac

Funky Party

"L'Assaut Des Oreilles" organise la "FUNKY PARTY#2" sur la commune de Dolo (22270) à la salle polyvalente le samedi 11 février 2017. Soirée disco/funk dans une ambiance 70/80. Soirée qui se déroulera de 21h à 2h du matin, l'entrée est fixée à 8 euros. Ce sont deux Dj's du collectif briochin des Voodoo Ambassadors, Dj Clint et Dj Preacher qui passeront leurs meilleurs sons pour nous faire swinger!!!! Le costume est très fortement conseillé et apprécié, les perruques, paillettes et pantalons à pattes d'eph devront briller!!! Il y aura un photomaton dans un décor disco/funk, la salle sera décorée, podiums pour les meilleurs danseurs etc... et bien sûr un bar



ANIMATIONS

Ecole de musique Lac'oustic

Soirée cabaret Tramain. Samedi 21 janvier 2017, à partir de 19h30 (arrivée plus tardive possible), salle des fêtes

Magie, humour, jonglerie, et danses ponctueront une soirée musicale où les professeurs de l'école de musique donneront un échantillon de leurs talents (musique classique, rock, chansons soul, jazz).

Tarif : Tarif 5€, gratuit pour les moins de 12 ans. Restauration sur place.

Fest-Noz samedi 18 mars foyer rural de Jugon

Comité des fêtes de Dolo

Assemblée générale samedi 28 janvier à la salle polyvalente de Dolo

Course cycliste dimanche 12 mars

Charity Shop

Vente de vêtements samedi 7 janvier 9h30-11h30 à la salle de la petite chaussée. Vêtements pour tout âge en bon état. 1 sac poubelle rempli : 5 €

Ecole St Yves

Tartiflette à emporter samedi 14 janvier

Coucou samedi 11 mars au foyer rural de Jugon

Entente des Lacs Football Club

Théâtre samedi 18 février au foyer rural de Jugon

Association cantonale de danse

Zumba party samedi 25 février à la salle polyvalente de Dolo vers 17h30

Club des Lacs

Assemblée Générale extraordinaire et ordinaire, renouvellement du timbre année 2017

Concours de belote vendredi 17 février à la salle polyvalente de Dolo

Dictée de présélection au concours départemental mardi 7 mars au foyer rural de Jugon

Repas au chêne au Loup mardi 21 mars

Comité des fêtes de Jugon

Assemblée Générale 13 janvier 2017 20h30 à la salle de la petite Chaussée

Banquet samedi 21 janvier au foyer rural de Jugon

Course cycliste Manche-Atlantique dimanche 5 mars (départ place du Martray)

Course cycliste challenge national junior 28 mai 2017

Comité de jumelage

Choucroute samedi 11 février au foyer rural de Jugon

Anciens combattants

Assemblée Générale dimanche 12 février

La Rosargue de l'Arguenon

FEST DEIZ dimanche 19 février au foyer rural de Jugon

Les Petites Emplettes Dulcinéennes

Théâtre samedi 25 mars au foyer rural de Jugon

Team Bikers

Repas samedi 25 février au foyer rural de Jugon

Amicale des chasseurs de Dolo

Repas annuel samedi 4 février à la salle polyvalente de Dolo

Don du sang

Vendredi 10 mars au foyer rural de Jugon

Assemblée générale 5 février 2017



Club des Aînés Ruraux de DOLO

Belote Vendredi 13 Janvier 2017 à la salle polyvalente de Dolo

Bal dimanche 19 février 2017 à la salle polyvalente de Dolo

